

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLOME

C.A.P. CHAUSSURE

Analyse de l'activité

Dans la catégorie des métiers de transformation travaillant des matières souples d'origines diverses, le secteur « CHAUSSURE » se distingue par la réalisation d'articles chaussants à caractère créatif, unitaire ou sériel.

Au plan particulier de l'activité professionnelle :

Les métiers de la « CHAUSSURE » exigent de leur personnel une qualification à tous les stades de la réalisation compte tenu :

- de la grande diversité des articles chaussants (ville, sportwear, soir, cérémonie)
- de la grande qualité esthétique
- de la noblesse des matières
- de l'exigence technique des fabrications

La réaction des matières en cours d'exécution, la complexité et la spécificité des techniques à mettre en oeuvre, ainsi que la conduite des matériels nécessitent l'intervention d'un exécutant qualifié.

Après une nécessaire période d'adaptation, le titulaire d'une formation de niveau V « CHAUSSURE » est apte à réaliser un certain nombre de tâches.

A ce stade, il est appelé à exercer des fonctions dans les étapes suivantes, sous la responsabilité d'un encadrement :

- réalisation du modèle
 - * préparation
 - * fabrication
 - * finissage
- contrôle de qualité

De ce fait, il doit être capable :

- d'exécuter des travaux de nature différente en respectant des critères de qualité propres au champ professionnel
- de s'adapter à des situations évolutives
- de développer son autonomie tout en respectant le cadre de l'entreprise

CAP CHAUSSURE
REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TACHE : PREPARATION *

- Relevé de forme
- Prise de mesure
- Patronnage
- Adaptation ou transformation

RESULTATS ATTENDUS :

- Conformité de la tâche :
 - Informations techniques exploitables et répondant aux contraintes
 - Prise en compte de la qualité (analyse de la valeur, solutions innovantes...)
 - Prise en compte des temps et du coût

* Il s'agit d'un inventaire des tâches. La présentation n'obéit pas à un ordre chronologique.

CAP CHAUSSURE
REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

| |
|-----------------------------------|
| TACHE : REALISATION * |
|-----------------------------------|

- Régler des matériels
- Réaliser des opérations
 - de coupe
 - de préparation
 - de piquage
 - de montage/assemblage
 - de finition
- Contrôler la qualité des réalisations

RESULTATS ATTENDUS :

- Conformité de la tâche :
 - Réalisation correspondant :
 - à la demande du client
 - aux fiches techniques
 - au cahier des charges
 - aux critères de qualité
 - aux temps de fabrication
 - Application des consignes de sécurité
 - Organisation du poste de travail

* Il s'agit d'un inventaire des tâches. La présentation n'obéit pas à un ordre chronologique.

CAP CHAUSSURE
REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TACHE : COMMUNICATION *

- S'intégrer dans l'équipe
- Acquérir une méthode propre à :
 - observer
 - analyser
 - conseiller au plan technique
- Savoir utiliser les différents réseaux de communication (téléphone, minitel, moyens informatiques...)

RESULTATS ATTENDUS :

- Respect des informations recueillies
- Participation à l'esprit d'équipe, à la culture d'entreprise

* Il s'agit d'un inventaire des tâches. La présentation n'obéit pas à un ordre chronologique.